

**VAUGHAN AVOCATS NOMME LUCIE JEANNESSON ET SEBASTIEN PERRIN
DIRECTEURS.**

Bruno Courtine renforce son équipe en promouvant deux nouveaux Directeurs : Lucie Jeannesson précédemment collaboratrice en droit du travail et Sébastien Perrin qui intervient également en droit du travail mais aussi en droit de la protection sociale.

Une belle évolution pour ces deux nouveaux directeurs, qui ont officiellement pris leurs nouvelles fonctions depuis le 1^{er} juillet dernier. Leurs nominations respectives soulignent leur forte implication, ces dernières années au sein du cabinet Vaughan Avocats à Paris.

Lucie Jeannesson, exerce ses fonctions au sein du cabinet Vaughan Avocats depuis septembre 2012.



Elle intervient en matière de relations collectives du travail, notamment s'agissant des relations avec les représentants du personnel, de l'accompagnement de négociations collectives, de restructurations et licenciements, de la résolution des problématiques liées à la durée du travail. Elle intervient également sur des dossiers liés à des problématiques de relations individuelles du travail.

Quant à **Sébastien Perrin**, il a été admis au Barreau de Paris en 2012, après avoir exercé durant près de 10 ans en tant que Directeur des Opérations et des Ressources humaines en entreprise. Il a intégré



le cabinet en août 2017. Depuis, il intervient dans le cadre de prestations de conseil relatives à l'ensemble des domaines du droit du travail : relations individuelles et collectives, restructurations, instances représentatives du personnel, dirigeants et mandataires sociaux, risques psychosociaux... Il assiste également les clients du Cabinet devant l'ensemble des juridictions prud'homales, civiles et administratives et a développé une expérience contentieuse particulière liée aux litiges collectifs en matière de préjudice d'anxiété lié à l'exposition à l'amiante.

Bruno Courtine se félicite de ces nominations qui s'inscrivent dans la stratégie Vaughan d'accompagnement des collaborateurs dans leur évolution de carrière en vue d'une association à terme. Nombre d'associés du cabinet Vaughan sont issus de ses propres rangs.

A PROPOS DE VAUGHAN AVOCATS

Vaughan Avocats est un cabinet indépendant présent à Paris, Toulouse, Rennes, Versailles et Bamako. Plus qu'un simple cabinet d'avocats, depuis 2005, Vaughan Avocats renouvelle les codes. Le cabinet compte aujourd'hui près de 60 avocats qui agissent chaque jour, dans toute la France et dans le monde, pour accompagner, capter les opportunités et faciliter la vie de l'entreprise et de ses dirigeants.

Découvrez Vaughan Avocats sur son site internet : <https://www.vaughan-avocats.fr>

Contact presse (agence FARGO)

Zarema KANIEVA | +33 (0) 01 44 82 66 75 | zkanieva@fargo.agency